

Graeser, Jean-Émile

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les systèmes de sous-toiture Sarnarof remplissent ces exigences par la construction correcte de toutes les couches du point de vue physique du bâtiment: lé de sous-toiture Sarnatex étanche à l'eau, plaques d'isolation thermique Sarnatherm avec battue de chaque côté, ainsi que barrière de vapeur Sarnavap imputrescible. De plus, le SarnaPanel peut être prévu là où le lé de sous-toiture, l'isolation thermique et le frein de vapeur sont unis en un élément et qui peut être posé directement sur les chevrons. Sarnarof prend en considération les nouvelles exigences modifiées qui sont demandées à la toiture en pente. Le système de sous-toiture Sarnarof est également posé uniquement par des spécialistes régionaux instruits à l'usine. La question des isolations de façades devient toujours plus importante pour l'économie d'énergie. Les systèmes d'isolation extérieure de façades Sarna Granol protègent les façades et les rendent aussi plus belles. Au stand Sarna, on vous montre également des solutions efficaces pour l'assainissement parfait des locaux de citerne. Le dessin présenté schématiquement satisfait aux exigences légales et est accepté dans toutes les zones de protection des eaux. Pour l'amateur de réalisation de jardins embellis, une qualité Sarnafil développée spécialement pour l'exécution d'un biotope est à disposition. Le prospectus, qui peut être obtenu au stand, démontre des idées de réalisation et donne des conseils pour une bonne exécution. Pour des raisons de qualité, la firme Sarna Plastiques SA livre tous ses produits et systèmes, à l'exception de l'étanchement des étangs, uniquement à des entre-

prises instruites à l'usine et qui garantissent une pose des matériaux dans les règles de l'art.

Botanico, le système de consolidation de talus et de digue antibruit

Botanico consiste en éléments en forme de cadre à empiler et de verrous à emboîter, système autorisant différents raccordements.

Botanico s'adapte ainsi à toutes les pentes de terrain, aux formes de talus et au gré du paysage. Botanico peut être érigé en parois fleuries et arborisées des deux côtés.

La couleur brune naturelle et sa structure de surface sont d'un aspect plaisant, quand bien même les éléments sont noyés dans la verdure ou les fleurs multicolores de sa plantation, cela toujours selon les impératifs de l'endroit ou selon les caprices du jardinier. Les autres accents à notre stand sont:

Siena

Pavés pour grandes surfaces, s'accordant en formes et couleurs.

Favero

La borne polyvalente: borne-siège, borne-barrage, borne-plantations, borne-poubelle.

Roduno

Les bacs à fleurs polyvalents pour les goûts exclusifs.

Beton Christen AG
Case postale 71
4020 Bâle
Tél. 061/41 78 30
Télex 65 288
Halle 17, stand 1724

Lors de la cérémonie de remise du diplôme à New York, le 24 janvier, la rédaction de Air Transport World a précisé qu'elle a choisi Swissair pour son haut niveau technologique et pour son rôle déterminant dans le lancement et la mise en service de nouveaux types d'avions, présentant les caractéristiques les plus modernes et les plus favorables à l'environnement. Swissair a contribué notamment au développement du DC-9-81, de l'Airbus A310 et du Boeing 747-357; actuellement elle collabore activement avec Fokker à la construction du nouveau F100 qui sera mis en service en 1987.

Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique due aux chauffages

Le Conseil fédéral mettra en vigueur le 1^{er} janvier 1985 une ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique due aux chauffages. Elle représente pour l'ensemble du pays la base légale permettant d'introduire les contrôles obligatoires des

chauffages alimentés à l'huile, les expertises types des nouvelles chaudières et des nouveaux brûleurs et la fixation à 0,3% mas de la teneur maximale en soufre dans l'huile de chauffage «extra légère», mesures que le Conseil fédéral avait déjà décidées le 12 mars 1984.

Le Conseil fédéral considère expressément cette ordonnance comme une mesure d'urgence. Elle s'impose du fait de l'entrée en vigueur simultanée de la loi sur la protection de l'environnement. Mais sa validité n'ira pas au-delà de la mise en application de l'ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Les mesures prises actuellement seront introduites dans cette future ordonnance. Cette intervention anticipée s'est imposée après avoir constaté que l'évaluation de nombreuses requêtes et de plus de mille propositions reçues dans le cadre de la procédure de consultation concernant l'ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique exigera encore plusieurs mois de travail.

Département fédéral
de l'intérieur
Service de presse
et d'information

Bibliographie

Les places dans la ville - Lectures d'un espace public

par J. Bertrand et H. Listowski. — Un vol. de 104 pages, 18 x 26 cm, broché, 85 FF. Collection «Les pratiques de l'espace», Dunod Paris 1984.

Quelle que soit leur diversité historique et géographique, les places jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement de la cité comme dans sa forme. Simple site à l'architecture prestigieuse ou espace structurant le tissu urbain environnant, lieu du paraître et de la communication, espaces publics aux multiples lectures... la place s'impose comme un élément essentiel du paysage urbain. Tous les facteurs dont dépend la création architecturale s'y trouvent réunis et nulle part ailleurs ils ne sont autant interdépendants les uns des autres.

Parce que les places, omniprésentes, constituent peut-être ce qui fixe le plus l'attention de qui circule dans la ville ou y habite, il apparaît important d'en bien reconnaître la valeur, les fonctions et les rôles. C'est à quoi se sont attachés M.-J. Bertrand et H. Listowski qui, à partir d'une activité pédagogique menée en commun, ont réalisé un ouvrage de synthèse sur les multiples aspects des places publiques.

La complémentarité des approches du géographe et de l'architecte est particulièrement sensible dans le traitement de très nombreuses illustrations qui enrichissent l'ouvrage. Conçu pour les étudiants en architecture et en urbanisme, ce livre joint ainsi à l'utilité de la réflexion universitaire, l'agrément du guide pour citadin curieux.

Aktuelle Wettbewerbsszene 6.84

Au sommaire :

- Quartier d'habitation «Eichholz» à Steinhausen/ZG.
- Maison pour personnes âgées à Schüpfen/BE.
- Ecole et centre communal «Höchi» à Baden-Dättwil/AG.
- Patinoire et centre sportif au Sentier/VD.
- Bâtiment de service à Aran-Villette/VD.

Ce dernier concours avait fait l'objet d'un article dans le n° 18/1984 d'IAS. A nouveau, AWS fait la part belle aux concours vaudois! Nous n'allons pas nous en plaindre et nous signalons que 5 des 8 projets rendus dans le cadre du concours du Sentier sont publiés.

F. N.

Nécrologie

† Jean-Emile Graeser, ingénieur mécanicien SIA

Nous apprenons le décès, survenu le 1^{er} février dernier, de notre collègue Jean-Emile Graeser, ing. dipl. EPFL.

Notre revue perd en lui un ami fidèle et particulièrement dévoué. Que son épouse et sa famille trouve ici l'expression de notre profonde sympathie. Hommage sera rendu au défunt dans un prochain numéro.

La rédaction

Actualité

La révision des plans d'aménagement locaux — un moyen d'actualité pour protéger la nature et les paysages

Au cours des dernières décennies, nous avons profondément modifié le visage de notre pays, bien souvent sans penser à ce qui pourrait s'ensuivre. Les 41300 km² que compte la Suisse avec ses richesses, ses éléments naturels tels que l'eau, l'air, le sol, sa faune et sa flore ont été trop longtemps exploités comme un bien de consommation courant. Désormais, nous ne nous sentons plus à l'aise dans ce pays défiguré. C'est dans les communes que se décide actuellement l'avenir: c'est-à-dire la préservation ou la destruction de la diversité de nos paysages. La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire confère en effet aux cantons le mandat de veiller à ce que d'ici la fin 1987 les études d'aménagement local soient réexaminées, voire réadaptées en fonction des nouveaux principes applicables.

Les Offices fédéraux de l'aménagement du territoire et des forêts ont élaboré dans ce contexte une publication, richement illustrée, qui présente de nombreuses suggestions en vue d'une meilleure prise en compte des paysages et des éléments naturels.

Ladite brochure s'adresse à tous ceux qui, dans l'exercice de leur métier ou de leur fonction politique ou encore par conviction personnelle, s'intéressent aux problèmes de l'environnement. Par ses nombreux exemples et illustrations, elle contribue à mettre en évidence le rôle dévolu aux plans d'aménagement locaux en matière de protection de la nature et des paysages.

Département fédéral de l'intérieur
Département fédéral de justice et police

Distinction technique pour Swissair

Air Transport World, importante revue aéronautique américaine, a décerné à Swissair le prix d'excellence 1984 pour ses prestations techniques.